



**Consultation ST2I  
18 Janvier 2009**

**Vers un dixième institut ?  
Institut unique ?**

Il est vital pour notre discipline que l'informatique soit représentée au CNRS. Nous reconnaissons l'intérêt de deux fonctionnements : mode projet (INRIA), mode équipe (CNRS). Le mode projet de l'INRIA permet de focaliser un groupe de chercheurs pour 4 à 12 ans sur une thématique. Le mode équipe dans une UMR permet la transversalité au sein du laboratoire, le partenariat multidisciplinaire aisé sur le site et surtout l'émergence de nouvelles thématiques à partir de chercheurs qui décident une mobilité thématique. Ajoutons également que certains thèmes dans notre laboratoire, bien avant l'arrivée de l'INRIA, à Bordeaux fonctionnaient en mode projet car les chercheurs se sentaient plus à l'aise dans ce mode de fonctionnement.

Il ne faut pas casser la dynamique qui fait la qualité scientifique de certains sites dont celui de Bordeaux. Dans l'état actuel, force est de constater que les discussions entre le CNRS et l'INRIA ont peut-être donné des résultats mais que ces résultats ne nous sont pas parvenus. Les chercheurs sont interrogés en permanence sur ce qu'ils souhaitent. Il nous semble qu'un institut en informatique au CNRS facilitera une coordination institutionnelle afin d'équilibrer les deux modes de fonctionnement. Cette coordination pourrait ainsi maintenir au mieux notre dynamique de site et assurer une politique scientifique cohérente. Dans tous les cas, présence au sein du ST2I ou création d'un dixième institut, nous souhaitons que des discussions équilibrées aient lieu entre l'institut CNRS et l'INRIA débouchant sur des propositions concrètes pour le futur. Nous souhaitons savoir quand et comment de telles discussions seront engagées et comment les laboratoires concernés seront associés à ces discussions.

Ne connaissant pas les réelles implications administratives et scientifiques d'un institut unique nous préférons développer les valeurs que nous souhaitons défendre et qui ont fait le succès de notre Laboratoire.

### **La politique de site**

Les forces vives de notre laboratoire proviennent de plusieurs établissements : Bordeaux 1, ENSEIRB, CNRS, Bordeaux 2, Bordeaux 4, INRIA. **Notre laboratoire est profondément fédérateur des recherches et formations en informatique au sein du PRES de Bordeaux.** Une question basique se pose : "est-ce que tous les membres de la communauté des informaticiens d'un des établissements doivent appartenir au laboratoire ?"

Ces établissements ont des missions qui peuvent être différentes : en particulier les établissements d'enseignements et les organismes de recherche. La politique des tutelles a un impact très important sur notre structuration. Ainsi :

- le CNRS une fois l'excellence atteinte demande également une taille critique pour accepter une UMR,
- l'INRIA attache une grande importance aux aspects transfert et valorisation, soit à court terme soit en perspective,
- l'Université Bordeaux 1 et l'ENSEIRB souhaitent que les postes d'enseignant-chercheur soient systématiquement attachés au LaBRI.

Face à ce type de politique, les enseignements et les responsabilités administratives du campus (au sens large direction d'unité ou de département, relations internationales et industrielles, ...) ont besoin de toutes les forces vives.

L'unité de l'entité abritant la recherche des enseignants-chercheurs et chercheurs du campus bordelais pour l'informatique est en accord avec l'unité pour le recrutement des enseignants-chercheurs (une seule commission de spécialiste Bordeaux 1-ENSEIRB), l'unité pour le master. Sur l'accueil des doctorants et la documentation scientifique, cette unité n'existe plus de facto.

Parmi les avantages de cette unité, on peut noter une excellente synergie pour les enseignements, une grande réactivité des différents établissements, une visibilité dans tous les établissements d'une expertise mise en place dans un établissement. Dans la vie de tous les jours, la possibilité d'assister à des séminaires et exposés variés, d'amorcer aisément de nouvelles recherches avec d'autres équipes. Le laboratoire de site construit ainsi sa visibilité à l'échelon national et international mais également procure une visibilité aux tutelles qui le reconnaissent.

En ce qui concerne les moyens matériels, là encore, l'unicité est une force. La mutualisation d'équipements s'effectue naturellement que ce soit pour les moyens informatiques comme pour l'attribution de stations aux chercheurs (doctorants y compris). Il y a une économie d'échelle incontestable.

En termes de moyens humains, un fonctionnement de site comme celui du LaBRI permet d'avoir une masse critique importante dans les thèmes de recherche et cette masse est indispensable pour avoir une production scientifique durable et de bon niveau. Par ailleurs, le nombre de tutelles du LaBRI entraîne des recrutements réguliers ce qui autorise une vraie politique scientifique avec un accompagnement en recrutement de doctorants ou de permanents.

Le LaBRI a eu l'intelligence de ne pas tomber dans le piège du découpage en plusieurs unités comme cela a été le cas dans le passé pour d'autres unités sur le site de Bordeaux. La politique de notre laboratoire a toujours été de soutenir au mieux tous les chercheurs et enseignants-chercheurs dans l'émergence de nouvelles thématiques ou le renforcement de celles plus anciennes : ne pas abandonner ce qui marche tout en favorisant l'élargissement du laboratoire.

Le LaBRI a et a toujours eu la préoccupation majeure d'équilibrer son fonctionnement. En effet, on ne peut pas demander

- à une équipe en émergence d'être en compétition avec une équipe de renommée internationale
- à un projet transversal de prendre aux diverses équipes des crédits pour parvenir à la visibilité.

Nous avons au LaBRI dans les deux cas des exemples concrets à fournir.

Les laboratoires informatiques sont les derniers apparus dans le monde de la recherche et de ce fait sont peu dotés en moyens ITA/IATOS. Ceci traduit une difficulté de toutes les tutelles à redéployer du personnel. Les centres INRIA sont très fortement dotés ce qui induit un déséquilibre criant entre l'UMR et le centre INRIA. Un centre INRIA a par exemple un service où des personnes dédiées aux relations internationales, à la communication, à la valorisation, ... De plus, chaque équipe-projet est dotée d'une assistante-projet qui assure son secrétariat, ce qu'une UMR est très loin de pouvoir assurer. C'est le cas notamment à Bordeaux. Il faut être conscient que les assistantes projets bénéficient aussi au LaBRI puisqu'elles gèrent des équipes communes.

**Dans le paysage actuel du PRES de Bordeaux, la multiplication des laboratoires pour une même discipline n'est pas souhaitée par les établissements tutelles du LaBRI (Universités et Ecole).**

En conclusion, et en attendant une clarification du paysage, le LaBRI souhaite une entente entre l'INRIA et le CNRS, en accord avec les établissements, pour être tutelles du laboratoire, comme c'est le cas par exemple au LIENS.